

TARIFS PROPRIETAIRES DE CHEVAUX EN PENSION (saison 2019-2020)

ADHESION ANNUELLE (de Septembre 2019 à septembre 2020)	19 ans et plus	Etudiant	Payable à l'inscription en septembre ou au prorata de l'année	Licence Fédération Française d'Equitation 2020	
	220 €	180 €		plus de 18 ans : 37 €	moins de 18 ans : 26 €
Licence FFE payable à l'inscription : validité du 1er septembre 2019 au 31 décembre 2020 Licence compétition club gratuite (demander formulaire certificat médical à l'inscription) Assurance individuelle accident comprise (voir site FFE : www.ffe.com)					

PENSION CHEVAL (par mois)	Paille	Copeaux	Nourriture : Foin mouillé (matin et soir) Granulés floconnés (matin, midi et soir) Ration en accord avec le propriétaire Sellerie et rangement à disposition
Règlement par prélèvement bancaire	465 €	495 €	

FORFAIT COURS (1, 2 ou 3 séances par semaine)	5 périodes correspondant au calendrier scolaire de la zone C : Rentrée, Toussaint, Noël, Février, Pâques. 1 séance par semaine à jour et heure fixes dans un groupe de niveau homogène Tout engagement sur une période n'est pas remboursable.	
1ère période (7 cours)	140 €	du 2 septembre au 20 octobre 2019
2ème période (7 cours)	140 €	du 4 novembre au 22 décembre 2019
3ème période (5 cours)	100 €	du 6 janvier au 9 février 2020
4ème période (6 cours)	120 €	du 24 février au 5 avril 2020
5ème période (11 cours)	220 €	du 20 avril au 5 juillet 2020
Saison entière remise de 5 % (36 cours)	685 €	10 prélèvements mensuels ou totalité
Forfait 2 séances par semaine : tarif période x 2 - 3%		3 séances par semaine : tarif période x 3 - 5%
Cours supplément forfait à l'unité : 20 €		Cours particulier : 40 € la séance ou 190 € les 5 séances

TRAVAIL DU CHEVAL (monté par un enseignant)	25 € la séance	En accord avec la doctrine équestre du club	Les cours programmés sont prioritaires sur les surfaces d'évolution. L'accès du propriétaire au manège ou la carrière pendant les cours est laissé à l'appréciation du moniteur.
Forfait semaine ou mois	Tarif sur demande		

DETENTE DU CHEVAL (liberté ou longe au manège)	15 € la séance	Sortie par moniteur ou élève-moniteur	PROPRIETAIRES EXTERIEURS (sans adhésion annuelle)	
Forfait semaine ou mois	Tarif sur demande		Cours particulier avec cheval personnel	45 € la séance
Sortie paddock (sauf cas de pluie)	Gratuit (2 fois par semaine maximum)		Forfait semaine ou mensuel	Tarif sur demande
Détente par le propriétaire	Selon disponibilité du manège ou carrière		Les intervenants extérieurs ne sont acceptés que dans le cadre de stages programmés par la direction	